

Chères Membres, Chers Membres,

Voici 3 semaines, nous avons reçu la notification officielle par la Région Wallonne de l'octroi d'un subside autorisant ainsi la réalisation de notre dossier Travaux introduit fin 2018. Ce dossier est le résultat de nombreuses réunions tenues entre 2017 et 2019 avec le support du Bureau d'Architecture 4D de Namur. Une fois bouclé, il avait reçu l'aval du Conseil d'Administration (incluant les Chefs de Section) puis celui des Membres Effectifs lors de notre dernière AGO du 17 Mai 2019.

Nous avons aussi reçu la visite du Directeur Général d'Infrasports et de son équipe (Région Wallonne) qui avaient examiné notre dossier et nous avaient donné quelques avis à suivre pour son exécution.

Les soumissions ont été faites auprès de 3 entrepreneurs et notre choix s'était porté sur la Firme Picard Construct de Tenneville.

Si vous n'en avez pas encore entendu parler, (ce qui serait étonnant), ce programme consiste à :

1. Adapter le rez-de-chaussée pour le poser aux normes PMR et ainsi, le rendre totalement praticable aux personnes à mobilité réduite, (phase « Rez », voir planning ci-après) ;
2. Rénover les vestiaires et douches Dames et Messieurs, (phase « Rez ») ;
3. Agrandir la salle de préparation physique, et aménager une nouvelle cave de stockage des boissons, (phase « Rez ») ;
4. Remplacer les « vieilles » portes de garage par des portes coulissantes et baies vitrées, côté Profondeville, dans ce qui va devenir la salle de préparation physique (phase « Rez ») ;
5. Rénover le garage « Voile » et aménager une zone « Voile » à l'arrière du bâtiment, côté Namur, avec accès direct à la Meuse, (phase « Voile ») ;
6. Aménager les abords devant l'entrée du Clubhouse avec égouttage par canalisation vers la Meuse, pour éviter le ruissellement des eaux de pluie venant des courts de tennis, (phase « Abords ») ;
7. Couvrir la petite terrasse du 1^{er} étage pour en faire une salle de rangement, (phase « Etage ») ;
8. Placer une paroi mobile acoustique dans le Clubhouse afin de disposer, à certains moments, d'une salle de formation pour, entre autres, dispenser les cours de navigation, (phase « Etage »).

Pour suivre la réalisation de ces travaux, qui s'exécuteront donc par phases, le Conseil d'Administration a constitué un groupe de travail formé de l'architecte, de l'entrepreneur et de 3 Administrateurs qu'il a désignés : André Jasienski, Mike Polya et Guy Foulon. Ceci répond à une demande compréhensible de notre entrepreneur de ne pas avoir à faire avec plus de personnes qu'il n'en faut, le cahier des charges devant être respecté « à la lettre » et des interventions venant de toutes parts risquant de retarder inutilement, voire de bloquer l'avancement des travaux. Ces 3 personnes sont celles qui connaissent bien le dossier et sont parfaitement complémentaires.

3 réunions de préparation ont déjà eu lieu et le début des travaux a été fixé au lundi 7 septembre.

Le planning prévisionnel en phases, établi avec l'architecte et l'entrepreneur, se présente comme suit :

Début de chantier : 7 septembre 2020 ; fin de chantier : 27 Janvier 2021.

- Phase « Abords » (point 6) : du 07/09 au 25/09 ;
- Phase « Voile » (point 5) : du 28/09 au 09/11, avec possibilité d'anticipation ;
- Phase « Étage » (points 7 et 8) : du 07/09 au 07/10, avec délai de fabrication de la paroi (pt 8) ;
- Phase « Rez » (points 1 à 4) : du 09/11 au 27/01/2021, avec délai de fabrication des châssis (pt4).

Pour le suivi de l'avancement des travaux et le contrôle de leur bonne exécution, le groupe de travail se réunit a priori une fois par semaine.

Pour faciliter au maximum ces travaux, un certain nombre de mouvements de dégagement de bateaux et de rangement de matériel sont en cours, avec l'aide des Sections Aviron et Voile, que nous remercions. Ces

mouvements sont planifiés par le groupe de travail qui fait en sorte qu'ils soient les moins gênants possible. Ils sont relayés pour exécution vers les Sections : par Christian Capart, Chef de Section Voile, pour la Voile, et par Stéphane Antoine pour la Section Aviron, que nous remercions aussi bien sûr. Il est clair que pendant les travaux, les espaces seront réduits : il va falloir « se serrer un peu les coudes » en fonction des surfaces dont nous disposons et faire quelques efforts de bonne volonté.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le groupe de travail sera à l'écoute de remarques et commentaires susceptibles d'améliorer encore ce qui pourrait l'être, mais il faut comprendre que suivre le cahier des charges est un impératif pour pouvoir bénéficier de la subvention octroyée par Infrasports qui nous contrôlera régulièrement. En conséquence, nous vous prions instamment d'éviter d'entrer en contact avec les équipes de l'entrepreneur, à quelque niveau que ce soit. Nous insistons auprès des Chefs de Section, s'ils reçoivent des questions des Membres de leur Section, pour qu'ils les retransmettent immédiatement, vers le groupe de travail. Pour ce faire, merci à tous d'utiliser uniquement la boîte mail créée à cet effet : « **rcnsm.travaux@gmail.com** ». Il sera répondu à tout message, dans toute la mesure de ce qui est possible.

Pendant toute la durée des travaux, nous prendrons un maximum de mesures visant à éviter toute gêne et tout incident pour vous, mais vous imaginez qu'il pourrait y avoir des moments où les accès aux différentes zones du RCNSM seront un peu moins aisés, difficiles, voire impossibles. Le groupe de travail vous en informera et prendra les mesures les plus adéquates. La Section Tennis est la moins impactée. Nous demandons dès à présent aux Membres des autres Sections de la patience et de la compréhension pendant ces moments que nous essaierons de réduire à un strict minimum. Nous les remercions par avance, sachant que quelques sacrifices, par exemple au niveau des sorties nautiques, devront être consentis.

N'oublions pas qu'à l'échelle de notre Club, ce chantier est fort important en termes d'évolution vers plus de bien-être à l'échéance, mais aussi générateur de coûts relativement élevés dans l'immédiat. Pour ces 2 motifs, nous devons tout entreprendre pour ne pas le « rater » et nous comptons sur vous pour que tout se déroule au mieux.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous remercie de votre attention et reste à votre écoute.

Guy FOULON, Président RCNSM.